



Avril 2023

Edito du Maire

Quelle joie de vous retrouver si nombreux en ce début d'année pour la traditionnelle cérémonie de vœux ! Sur ce début d'année, nous ne pouvons que féliciter le dynamisme de nos associations qui nous ont régalés avec les différentes matinées mais aussi animations...

Je sais que certaines sont en difficulté pour renouveler leur bureau, leur présidence, je les assure de mon soutien. Il est difficile d'être bénévole, c'est un engagement fort et empli d'abnégation.

Ce premier trimestre nous avons travaillé avec l'intercommunalité sur le lancement du PLUi. Notre commune a validé son PLU en décembre 2019, celui-ci est conforme aux textes réglementaires en vigueur, nous serons donc peu impactés par la diminution de la surface de terrains constructibles comme d'autres communes.

Toujours sur l'Urbanisme, 2023, verra la rénovation de notre lagunage pour nous permettre de délivrer de nouveaux permis de construire. C'est une bonne nouvelle attendue par beaucoup d'entre vous !

Notre commune subit depuis quelques temps des incivilités : bris de vitres, de tuiles, pétards dans les boîtes aux lettres, rodéos et autres... Je sais que tout le monde a été jeune, toutefois les dégradations ne sont pas acceptables. Plusieurs dossiers ont été déposés en mairie suite aux différentes sécheresses et à l'apparition de fissures dans les maisons, nous sommes en attente du classement, ou non, de notre commune en catastrophe naturelle. Nous reviendrons vers vous dès que possible sur ce sujet.

En espérant que ce nouveau trimestriel vous trouve en bonne forme, je vous souhaite un joli printemps.

Christelle GRANGEOT, maire



Vœux du maire



La cérémonie des vœux s'est déroulée le jeudi 12 janvier au Foyer en présence de Mr le Député de la 7ème circonscription, de Mme la Présidente de la Communauté de Communes entre Bièvre et Rhône, Mme la Conseillère Départementale du canton de Vienne et Mr le Conseiller Départemental du canton de Roussillon ainsi que les Maires, Adjointes, élus et les Représentants des Associations.

A cette occasion, Mme le Maire a souhaité présenter **les jeunes élus du CME (Conseil municipal des Enfants)** qui ont rejoint l'équipe municipale en 2021.

Ils ont fait campagne et ont été élus : Clara, Timéo, Chloé, Aidan, Théo, Léo, Axelle et Romain. Ils sont accompagnés dans leur mission par un animateur du Centre Social de l'Île du Battoir mais aussi par trois conseillères municipales.

Christelle Grangeot a également fait un **zoom les travaux réalisés en 2021-2022** :

- La Rue du Stade
- La Rue de l'Ecole
- Le carrefour de la Forge
- La SAR (Salle d'Animation Rurale) pose de velux et terrain de loisirs pétanque
- Le boulodrome mis en conformité et autres travaux d'embellissements

Le sujet préoccupant reste **le centre village et son manque de commerces**. Cependant, Christelle Grangeot a rappelé que pas moins d'une dizaine d'artisans et commerçants faisaient vivre la commune la semaine mais également le week-end sur le marché du samedi matin et qu'il est de notre devoir de venir à leur rencontre.

La thématique des **économies d'énergies** a également pris une part importante dans son discours. L'éclairage public est désormais éteint de 23h à 5 h. Des panneaux leds ont remplacé l'éclairage néon en mairie et en 2023 ce sera le tour de l'école. La température des salles communales a été régulée.

Pour l'urbanisme pour 2023, une bonne nouvelle : notre **système d'assainissement collectif va être rénové** ce qui relancera donc les dépôts de permis de construire sur la commune.

Mme le Maire a également mis un point d'honneur à **remercier l'ensemble des associations** de la commune qui, par leur rôle, leur dynamisme véritable est vecteur de lien social.

« Je vous souhaite donc une année remplie de bonheur quotidien qui fera de 2023 une réussite »

Réunion publique du Foyer

Dans le cadre du projet "foyer", une dernière réunion publique a eu lieu le 31 janvier. Une trentaine d'habitants ont répondu présents, et nous les en remercions chaleureusement.

Le but de cette réunion était de présenter deux scénarios, détaillés par Mr Séraudie et Mme Pin, dans le cadre d'une programmation architecturale des équipements publics de la commune.

En effet, suite à la synthèse de l'atelier avec les habitants de la commune, il a été souligné que la place du village devait être intensifiée. Les participants ont mis en priorité l'animation de la vie du village et la revalorisation des espaces et équipements de la place principale.

Deux scénarios ont donc été retenus :

- **Le 1^{er} scénario** propose la médiathèque et le foyer rural dans un bâtiment neuf ainsi que l'aménagement de la place du 19 mars en parking.
- **Le 2^{ème} scénario** suggère un foyer reconstruit et la médiathèque aménagée dans le bâtiment intercommunal (ancienne boulangerie), ainsi que l'aménagement de la place du 19 mars en parking.

Dans les deux cas, un budget théorique nous a été donné. Il s'agit maintenant de savoir si nous sommes en capacité de financer un tel projet dans sa globalité.

L'équipe municipale va donc travailler pour faire au mieux, dans le cadre des engagements qu'elle s'étaient fixés en début de mandat.

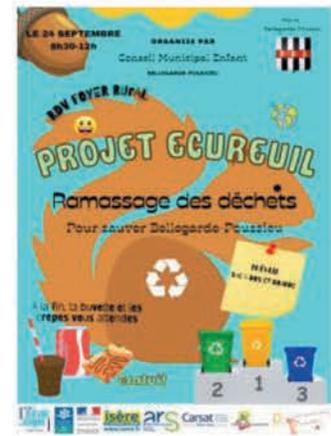
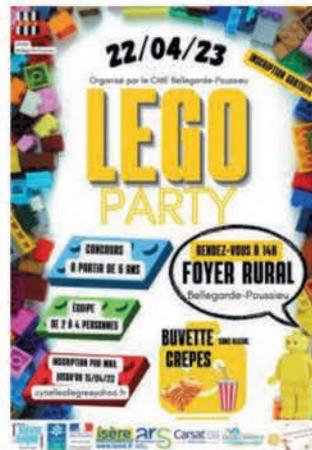
Une fois encore, nous remercions toutes celles et ceux qui ont donné de leur temps pour travailler sur cette première étape.

Le CME

Enfin les enfants du CME (Conseil Municipal des Enfants) voient leurs projets aboutir ! En effet, la **matinée propreté « Projet Ecureuil »** programmée en 2022 avait été annulée pour cause de mauvais temps. Mais cette fois-ci elle se tiendra coûte que coûte le **jeudi 18 mai prochain, départ du Foyer !** Les enfants vous attendent nombreux pour cette belle action pensée du début à la fin par eux, pour notre village.

Mais avant cela, ils ont souhaité rassembler les générations avec un autre projet : une **« LEGO Party »**. En effet, le **samedi 22 avril après-midi, au Foyer**, le CME vous convie à défier d'autres équipes intergénérationnelles à travers des épreuves de construction.

L'environnement, l'école, les seniors,...autant de thématiques autour desquelles les enfants ont envie de construire des projets !



Brûlage à l'air libre des déchets verts



Arrêté préfectoral n° 2013-322-0020 du 18 novembre 2013 instaure le principe général **D'INTERDICTION DU BRÛLAGE** à l'air libre des déchets verts hors activités agricoles et forestières, même pour les communes rurales.

Les déchets doivent être compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchetterie, et non plus brûlés. Le brûlage à l'aide d'un incinérateur individuel de déchets végétaux est également interdit. Localement, les effets des feux de jardins peuvent être aggravés par des conditions météorologiques ou topographiques défavorables.

Outre la gêne occasionnée pour le voisinage et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue à la dégradation de la qualité de l'air en émettant bon nombre de polluants : particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), dioxine...

De la même façon, **il est interdit de brûler dans son jardin des papiers, cartons, plastiques, palettes, vieux pneus ou de déchets industriels : tout brûlage est rigoureusement interdit en vertu du règlement sanitaire départemental.**

La sanction encourue

Le contrevenant qui pratique le brûlage à l'air libre de déchets verts en infraction de l'arrêté n°2013-322-0020 s'expose à une amende de 450 €.

Bilan du radar pédagogique

Les conditions de fonctionnement ont été stables sur 2022. Elles nous autorisent à faire un comparatif avec l'année 2021.

1- Accroissement du trafic de 9% avec 953 691 véhicules en 2022, pour 874 930 en 2021. De 2 430 en 2021, nous sommes passés à 2 649 véhicules par jour.

2- Les proportions de véhicules entrants et sortants sont stables sur les deux années : 51% entrants, 49 % sortants.

3 - La vitesse moyenne de passage est de 66,08 km/h deux sens confondus, soit une baisse de 4 Km/h.

Depuis deux ans, le radar est situé à la Ranche. Il nous a permis d'avoir des arguments sérieux et étayés auprès de EBER et du Département pour leur faire admettre **d'étudier un plan d'action visant à faire baisser la vitesse dans les lieux urbanisés ou les excès de vitesse génèrent des risques maximums**. Disposant maintenant d'un nombre de données importantes, sur Bataillouse et sur la Ranche, **la commission voirie étudiera le prochain lieu d'implantation du radar toujours dans l'optique d'améliorer la sécurité de tous les usagers.**

Le dossier d'aménagement de la D51 pour rejoindre la SAR à pied, en sécurité, après avoir connu des évolutions mineures, a été transmis au Département pour validation. **Cette opération dont l'étude a commencé fin 2022, sera chiffrée en 2023 après validation définitive des différentes parties. La réalisation interviendra au mieux en début 2024.**

Environnement

La gestion des recyclés

La première réunion de 2023 du Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des ordures Ménagères (SMICTOM) a permis de faire un bilan complet sur l'année 2022. Ce syndicat gère également la collecte et le traitement du contenu des conteneurs des points d'apports volontaires. Des points significatifs nous concernant tous, ont été extraits de ce rapport :

- Les **ordures ménagères ont diminué de 3,54%** soit 767 tonnes de moins qu'en 2021.

Les tonnages enfouis sont restés proches du maximum autorisé. Ayant moins de déchets ménagers à enfouir, le syndicat a pu prendre des déchets extérieurs au périmètre du SMICTOM générant ainsi une recette qui vient en déduction des charges du syndicat.

Chaque habitant de EBER a produit 263,1 kg de déchets/habitant en 2022.

Ce chiffre se décompose comme suit :

- 64,1 kg d'encombrants en diminution de 5%,
- 112,8 kg d'ordures ménagères en diminution de 3%.
- 36,1 kg de verre en progrès de 1%.
- 14,7 kg de papier en diminution de 13%.
- 35,2 kg d'emballages en augmentation de 4%.

Les résultats de EBER contribuent à améliorer les chiffres moyens obtenus sur l'ensemble du SMICTOM. L'augmentation importante des cours des MP en 2022, s'ajoutant à un meilleur tri, ont permis de revendre aux recycleurs pour un peu plus de 900 000€. L'économie générée par le biogaz récupéré au fond des alvéoles d'enfouissement génère une économie de 382 122 €.

Le déploiement de 8 points d'apport volontaire supplémentaires en 2022 permet d'avoir **à ce jour un PAV pour 332 habitants sur les secteurs fonctionnant sous le régime de la redevance incitative.**

Le prochain journal du tri qui paraîtra en avril, sera commun aux quatre communautés de communes adhérentes au SMICTOM.

Le compostage individuel

La loi de transition énergétique et pour la croissance verte de 2015 prévoit la généralisation du tri à la source des biodéchets d'ici 2024. Il faut valoriser les déchets de cuisine et de jardin, car les coûts d'enfouissement deviendront de plus en plus onéreux, puis les capacités d'enfouissement deviendront nulles dans les prochaines années.

En effet, **les déchets organiques représentent 43% du poids des déchets** issus chaque année par les foyers de notre Communauté de Communes.

En compostant vos déchets, cela vous permettra de réaliser des économies, et d'agir pour l'environnement par :

- La diminution du poids des poubelles,
- La maîtrise des coûts de collecte et de traitement,
- La production d'un engrais naturel,

Quels sont les déchets que nous pouvons mettre dans un composteur :



Epluchures et restes de fruits et légumes



Coquilles d'œufs et de noix écrasées



Tontes de gazon, tailles de haies, fleurs fanées



Broyat et copeaux de bois



Feuilles, paille, petits branchages



Filtres et marc de café, thé en vrac, sachets de thé

Déchets à ne pas mettre dans un composteur :

- Les papiers glacés et cartons imprimés,
- Les résineux (thuya, cyprès...) et gros branchages,
- Les litières et excréments d'animaux carnivores,
- Les poussières d'aspirateurs,
- La suie.

Les règles à respecter :

- **bien diversifier et mélanger** les matières humides (épluchures...) et les matières sèches (branchages...),
- favoriser la circulation de l'air en **brassant régulièrement**,
- **surveiller le taux d'humidité**.

Où trouver un composteur et les informations nécessaires pour sa bonne utilisation : <https://sictom-bievre.fr/>

Club hippique de Taravas

Cet hiver, le club a organisé une rencontre inter-membres pour permettre à ses cavaliers, du baby au galop 7, de découvrir l'équitation pour certains, de continuer à s'entraîner pour d'autres et de valider des acquis pour les passages d'examens pour d'autres. Beaucoup de cavaliers ont donc ainsi pu évoluer sur différentes disciplines notamment l'équifun (activité ludique faite de parcours de maniabilité : le club a d'ailleurs créé un cours spécifique et emmène ses jeunes cavaliers en compétition), du dressage, du pony games, du saut d'obstacles et du hunter.

Un programme riche avec, à chaque étape, des remises de prix et des cadeaux.

La finale s'est tenue le dimanche 19 février et concrétisait les grands vainqueurs de chaque discipline en leur remettant un bon cadeau pour une journée de stage (le classement se faisait avec l'addition des points de chaque date de décembre, janvier et février).

L'Association des Cavaliers de Taravas a organisé sur cette dernière journée, et avec grand succès, un couscous à emporter.



Ô fil du temps

Depuis la reprise du Club des Aînés en 2017, nous sommes une trentaine de personnes à nous retrouver à la Salle d'Animation Rurale, tous les jeudis après-midi, les semaines impaires. Ces rencontres permettent à tout à chacun, de sortir de l'isolement en venant participer aux divers jeux de société (Scrabble, rummikub, pétanque etc.). Elles sont le lieu d'échanges autour d'un goûter, dans le respect et la convivialité.

Lors de la dernière Assemblée Générale du 19 janvier 2022, le bureau était démissionnaire, et certains membres, dont je fais partie, ont fait valoir, qu'ils ne prendraient plus de responsabilités au sein de l'association.

Nous devons donc élire un nouveau bureau lors d'une assemblée extraordinaire qui sera organisée le **11 mai 2023**.

Je lance donc un appel à tous les retraités à venir nous rejoindre.

L'entrée de nouveaux membres au bureau est indispensable : il en va de la pérennité du club Ô Fil du temps.

Michel Rousset, Président.



Le FCC

Le FCC remercie toutes les personnes qui ont participé à sa matinée moules/frites le 5 février.

Nous remercions en particulier Didier Giraud pour la préparation des 150 kg de moules !



La MJC

Le premier semestre 2023 est toujours bien rempli; les randos du lundi et la gym, les mardis et vendredis, connaissent toujours une importante participation !

La traditionnelle rando "**Soupe aux choux**" a elle aussi connu un gros succès avec une quarantaine de marcheurs répartis en deux groupes.

A midi, plus de soixante-cinq participants se sont retrouvés autour d'un apéritif offert par la MJC et ont apprécié la Soupe aux choux préparée par Nicole, à la Salle d'Animation Rurale.



L'après-midi s'est poursuivi par des parties acharnées de belote, de jeux divers et quelques parties de pétanque.



Au mois de février, une nouvelle activité a vu le jour. Du **Yoga "Kundalini"** est dispensé par Christèle, les jeudis de 19h à 20h30, à la Salle d'Animation Rurale (SAR).

Détente, énergie positive, reconnexion à soi, venez découvrir cette pratique !

Contacts : 06-20-50-19-55 ou 06-73-21-25-55

Samedi 21 janvier 2023, une **soirée Bowling** à Salaise sur Sanne, a regroupé 34 participants sur les six pistes qui nous avaient été réservées; un repas à la brasserie a clôturé cette soirée sympathique.

Lundi 20 mars 2023, un car complet est parti en **excursion dans la région Bourgogne-Franche-Comté, à Louhans** (Saône et Loire); au programme : marché et repas tête de veau ainsi qu'une visite de la ville ont bien rempli cette journée.

Les activités à venir :

Une visite guidée de Vienne sera proposée le **jeudi de l'Ascension (18 mai) :**

Visite guidée de 2h30 le matin puis repas au restaurant " Une fille en cuisine" sur la place St Pierre.

<https://www.vienne-condrieu.com/restauration/une-fille-en-cuisine-vienne/>

L'après-midi, visite de la ville en City Tram.

Week-end rando en gîte : 2/3/4 juin 2023 dans le Vercors (Bouvantes) www.giteduvercors.fr

Puy du Fou : Vendredi 30 juin, samedi 1^{er} et dimanche 2 juillet

Départ le vendredi matin à 6h30 et retour dans la nuit de dimanche à lundi. Reste une place disponible suite à un désistement.

Food Truck (soirée) : Samedi 8 juillet 2023 sur la place du village

Vous pouvez retrouver toutes ces informations, plus complètes, sur le site de la MJC :

<https://sites.google.com/site/mjcinformatiquebp/>

Les Pêcheurs de Barbarin

Le dimanche 19 février, les Pêcheurs de Barbarin organisaient leur traditionnel tête de veau au foyer. Ce sont 100 kg de tête de veau qui ont été vendus avant midi, avec leurs légumes et la sauce gribiche !

La buvette a connu une bonne affluence et la rosette de la tombola a été remportée par Michel Roulet qui a trouvé le bon poids de celle-ci.



Club de pétanque



La matinée tripes du club de pétanque a été, encore cette année, un succès grâce à vous ! Merci aux habitants venus nombreux malgré le froid et aux membres du Club.

Notre matinée s'est déroulée dans la convivialité autour de la buvette et lors de la dégustation des tripes pour ceux qui voulaient les savourer sur place. 135 Kg de tripes, qui représentaient environ 250 barquettes, ont été vendus ainsi que les diots, ce qui est plus que l'année dernière. Le Club de Pétanque vous donne rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle matinée.



ACCA

Boudin Gueuses

Les chasseurs victimes de leur succès !

Malgré un arrêt de deux ans dû à la COVID-19, cette année, l'ACCA a organisé sa matinée gourmande boudin et gueuses le dimanche 12 février. Ce fut une vraie réussite car 150 mètres de boudin et 100 assiettes de gueuses « s'envolaient ». Encore merci à tous les bénévoles qui ont œuvré, souvent dans l'ombre. Le bénéfice de cette manifestation permettra de financer les besoins pour le petit gibier, le grand gibier et la sécurité à la chasse.

Remerciements de la manifestation « Un dimanche à la chasse » du 6 novembre dernier

Le 3 février, l'ACCA a tenu à remercier tous les bénévoles (les membres de l'ACCA et des ACCA voisines, les particuliers, la municipalité, la FDCI, représentée par Christophe Fournier notre responsable de secteur ainsi que la Communauté des Communes) qui, grâce à leur contribution, ont contribué à la réussite de cette manifestation.



Ce soir là, un apéritif dinatoire était servi à la Salle d'Animation Rurale et les bénévoles ainsi que les enfants ont pu découvrir l'exposition photos retraçant la manifestation. Ils ont aussi pu partager leurs souvenirs de cette manifestation et ainsi faire plus ample connaissance. Encore merci à tous et vu le succès rencontré, l'ACCA vous donne rendez-vous en fin d'année pour une nouvelle journée de découverte de la chasse !



Sou des écoles

Un grand merci à tous (parents et habitants) car le loto a été une réussite !

Grâce à vous tous, les enfants vont pouvoir aller à la piscine, à la ferme, visiter les grottes de Thaïs et faire de l'escalade sur un grand mur mobile.

Pour notre part, nous ne faiblissons pas, nous préparons la vente de gâteaux « Bijou », la vente d'objets personnalisés, et enfin la kermesse qui aura lieu le 10 juin sur la place du village.

Pour toutes informations, vous pouvez nous joindre :
06.09.99.94.15



CEA

Renouvellement du bureau

Présidente : Chantal FREDOUT

Vice présidents : Yannick GIRAUD et Christiane BOURGUIGNON

Trésorier : André GENEVE **Trésorier adjoint** : Frédéric VIVIER

Secrétaire : Jean-Pierre NEMOZ **Secrétaire adjoint** : Jérémy BUISSON

Représentants Mairie : Christelle GRANGEOT et Joëlle CHEVRIER

Membres : Michel ROULET, Mickaël FREDOUT, Johan BUISSON, Marc GONDRE



Activité du CEA :

Location de vaisselle et de chapiteaux

Ouvert aux associations et à tous les habitants du village !

Pour une meilleure organisation :

Réservation vaisselle : Chantal FREDOUT 06 88 85 52 48

Réservation chapiteaux : André GENEVE 06 18 91 14 96



Projets

- Renouvellement du parc des chapiteaux en location

- Accompagnement pour l'organisation de la vogue qui se déroulera le 8, 9, 10 septembre 2023

- Accompagnement des conscrits, tournée des brioches, concours de pétanques, animation du samedi soir, gestions des forains, organisation d'un repas le dimanche midi.

Agenda des manifestations

22/04 : Lego party organisée par le Conseil municipal des Enfants (CME) au Foyer

22/04 : Concert Chorale « Entresol » (chœur de 35 hommes) organisé par l'Association Ensemble pour notre Eglise à 20h à l'Eglise

29/04 : Loto des ados de la Team louloutes au Foyer

18/05 : Ramassage des déchets— 8h30 au Foyer

18/05 : Visite de Vienne organisée par la MJC

2-3-4/06 : Randonnée en gîte dans le Vercors

03/06 : Challenge FCC à la Salles d'Animation Rurale (SAR)

10/06 : Kermesse de l'école organisée par le Sou des écoles au Foyer

11/06 : Brocante organisée par Bellegarde en Fête sur la Place du Foyer

17/06 : Fête de la musique organisée par l'AFR sur la Place du Foyer

23/06 : Challenge de la municipalité organisé par le Club de pétanque

08/07 : Food truck et soirée musicale à partir de 18h organisée par la MJC sur la Place du Foyer